17 décembre 2020

**Treize nouveaux projets soutenus pour tirer des enseignements de la crise de la Covid-19 et prolonger des pratiques innovantes**

La crise de la Covid-19 a particulièrement affecté le secteur du soutien à l’autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap et bouleversé le quotidien des personnes elles-mêmes et leurs proches. Elle a également mis en lumière des facteurs de résilience et un fort potentiel d’innovation des organisations et des personnes sur les territoires. En apportant son soutien aux 25 lauréats de l’appel à projets « Tirer les enseignements de la crise de la Covid-19 », pour un montant total de plus de 2,4 millions d’euros, la CNSA souhaite mettre en lumière ces initiatives et poursuivre la dynamique de transformation engagée dans le secteur.

La CNSA avait déjà sélectionné [12 projets en juin](https://www.cnsa.fr/documentation-et-donnees-espace-presse/2020/communique-douze-projets-retenus-pour-tirer-des-enseignements-de-la-crise-de-la-covid-19-et-prolonger-des-pratiques-innovantes). Elle en a retenu 13 supplémentaires cet automne. Une sélection de 25 projets, parmi 400 initiatives présentées, qui témoigne du dynamisme du secteur.

Un total de 25 projets sélectionnés à l’issue de la session d’automne

Les 13 projets d’étude ou d’expérimentation retenus portent sur l’accompagnement des aidants (3 projets) ; la coordination des acteurs, la mobilisation et le redéploiement de ressources professionnelles (3 projets) ; le maintien du lien social en temps de crise (3 projets) ; la modélisation, l’expérimentation et le retour d’expérience de nouvelles organisations au sein des ESMS (3 projets), et enfin, le soutien aux professionnels en temps de crise (1 projet).

La durée des projets varie entre 3 et 24 mois, certains projets associant retour d’expérience et consolidation d’expérimentations initiées pendant la crise. Au total, le soutien de la CNSA à ces projets s’élève à plus de 1 million d’euros.

Trois projets dédiés au renforcement de l’accompagnement des aidants en temps de crise

* **L’Association française des aidants** réalisera une étude évaluative de la mise en œuvre des cafés des aidants en distanciel pendant la crise.
* **L’Union nationale des associations France Alzheimer et maladies apparentées** conduira une expérimentation visant à accompagner les associations départementales dans la construction, la promotion et la réalisation de courts séjours de vacances dans leur département. Ces séjours répondent au besoin grandissant de vacances répit de proximité des aidants familiaux et des personnes malades dans un contexte sanitaire contraignant.
* **Le Centre Borelli** conduira une recherche collaborative visant à apporter des enseignements sur la réorganisation de l'aide à un proche pendant la crise : les reconfigurations d’aides et les solutions mises en place pour poursuivre l’accompagnement.

Trois projets portant sur la coordination des acteurs, la mobilisation et le redéploiement de ressources professionnelles

* **Solidarité Domicile** conduira une étude sur la pertinence et la possibilité d’une évolution de la plateforme #Solidarité Domicile, mise en place au printemps 2020 et positionnée comme un outil de gestion de crise (coordination interservices et renforts en EHPAD), en un outil pérenne de gestion des urgences du secteur de l’aide et du soin à domicile.
* **RESO Occitanie** va réaliser un projet visant d’une part à étudier des initiatives de prise en charge palliative à destination des personnes âgées en perte d’autonomie ou des personnes handicapées qui impliquent les acteurs de l’appui à la coordination en santé en région Occitanie; et, d’autre part, à expérimenter une organisation de coordination interdisciplinaire et multi-acteurs (CIMA) inspirée notamment du modèle d'organisation des soins gériatriques COVID mis en œuvre par le CHU de Besançon.
* **Le centre d’excellence InovAND, rattaché à l’AP-HP (hôpital Robert Debré),** en collaboration avec Résolis, réalisera un retour d’expérience sur les outils mis en œuvre pour soutenir les proches des enfants suivis par le Centre de dépistage et de soin pour les enfants autistes de l’hôpital Robert Debré (fiches pratiques). Il élaborera une cartographie dynamique des ressources territoriales mobilisables mettant l’accent sur les coopérations entre acteurs et faisant des recommandations pour les renforcer, les étendre et les faire perdurer.

**Quatre démarches visant à favoriser le maintien du lien social en temps de crise**

* **UNIS-CITE** souhaite renforcer les outils mis en œuvre en urgence pendant la crise dans le cadre de son programme « Famille en harmonie » dont l’objectif est de favoriser le lien social de personnes en situation de handicap, grâce à la mobilisation de jeunes en service civique.
* **Le Collectif Handicaps** va conduire une démarche de design et d’évaluation visant à identifier et à modéliser des initiatives probantes ayant maintenu le lien social au sein des établissements médico-sociaux
* **Le Centre Hospitalier Le Vinatier** poursuivra une expérimentation, conduite durant la crise, visant à lutter contre l’isolement des personnes en situation de handicap psychique durant cette période. L’accent sera mis sur le témoignage du vécu de la crise par ces personnes.
* **L’Instance régionale d’éducation et de promotion de la santé Grand Est** analysera cinq initiatives mises en place au cours de la crise Covid-19 pour maintenir ou renforcer le lien social des résidents des établissements pour personnes âgées et personnes adultes en situation de handicap du Grand Est.

**Deux projets de modélisation, d’expérimentation et de retours d’expérience sur l’adaptation des ESMS à la crise**

* **Le pôle services à la personne de PACA** réalisera un retour d’expérience sur les difficultés rencontrées par les SAAD à s’organiser pendant la crise et à répondre à des besoins évolutifs des personnes âgées. Il développera un modèle d’organisation et des outils permettant aux SAAD de mieux prioriser les demandes des usagers.
* **L’Association Monsieur Vincent** conduira une étude sur la manière dont les établissements de l’association on fait face à la crise afin d’en tirer des éléments de capitalisation pour le secteur. Ce projet est complémentaire des projets de retours d’expérience soutenus en session 1, puisqu’il est conduit à travers le prisme d’une association gestionnaire de taille moyenne.

**Un projet d’expérimentation de dispositif de soutien aux professionnels des EHPAD en tant de crise**

* **Le centre hospitalier de Saint-Etienne** souhaite expérimenter et évaluer le fonctionnement et l’efficacité d’un dispositif de repérage des troubles anxieux, dépressifs ou d’un état de stress post-traumatique chez les soignants d’EHPAD, à l’aide d’un auto-questionnaire. Il s’agit ensuite d’orienter ces soignants vers un dispositif d’accompagnement adapté.

Ainsi, à travers cet appel à projets, la CNSA soutient 25 projets diversifiés, tant dans leur objet que dans leur approche méthodologique, pour un montant total de plus de 2,4 millions d’euros. Ces projets permettront de tirer des enseignements riches sur la manière dont le secteur a traversé la crise et de capitaliser sur des initiatives prometteuses afin d’améliorer la réponse aux personnes en tant de crise, mais aussi de manière plus durable.

* À propos de la CNSA

Créée en 2004, la CNSA est un établissement public dont les missions sont les suivantes :

* Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, des conférences des financeurs de la perte d’autonomie, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux, soutien à la modernisation et à la professionnalisation des services d’aide à domicile.
* Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.
* Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation : échange d'informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d'actions innovantes, développement d'outils d'évaluation, appui aux services de l'État dans l'identification des priorités et l'adaptation de l'offre.
* Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.
* Enfin, la CNSA a un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2020, la CNSA gère un budget de plus de 27 milliards d'euros.

**Contact presse**

**Aurore Anotin – CNSA**

Tél. : 01 53 91 21 75 - [aurore.anotin@cnsa.fr](mailto:aurore.anotin@cnsa.fr)